



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

CABINET

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 14 septembre 2021

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général de l'Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom du député de LaFontaine, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 15 septembre, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de cabinet,

Cindy Moreau

p.j.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition **(Art. 97 et ss. RAN)**

« Que l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance des services de garde éducatifs à l'enfance pour le développement des enfants;

Qu'elle demande que l'accès à une place pour un service de garde soit un droit reconnu dans la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, et ce sans conditions, au même titre que le droit à l'éducation prévu dans la Loi sur l'instruction publique. »

Présentée par le député de LaFontaine
Le mercredi 15 septembre 2021